



Mesdames, Messieurs,

Vous êtes invité-e-s par la Députée Madame KHATTABI qui présente ses vœux 2023. Les salarié-e-s et les retraité-e-s ont aussi formulé depuis plusieurs années de pouvoir vivre dignement... Le nombre de salarié-e-s pauvres augmente ainsi que le nombre des retraité-e-s à cause d'une revalorisation des pensions nulle ou très en deçà de l'inflation. Cette situation n'est pas tolérable dans notre pays et ne peut être aggravée par une nouvelle réforme des retraites injuste sur tous ces aspects.

Quelques propositions de la CGT que le Gouvernement, Ministres et Majorité présidentielle ne veulent pas entendre pour imposer LEUR réforme des retraites.

Le chiffre de 13,5 milliards à horizon 2030 (ou même 12 milliards en 2027) retenu par gouvernement est largement discutable du fait des hypothèses du COR. En aucun cas le système n'est en danger

- 12 milliards de « déficit » en 2027 = 3% des dépenses du système (370 milliards€)
- Une hausse de 0,8 point de cotisation suffirait à combler ce déficit, soit 8.25€ par mois pour de cotisations salariales et 8.25€ de cotisations patronales (si partage à 50/50) pour un SMIC CGT à 2000€!
- Le système de retraites dans son ensemble dispose de 200 milliards € de réserves

Financement de nos propositions

- La redistribution est l'élément central de notre système par répartition
- En finir avec les exonérations de cotisations
- Mettre à contribution les revenus du capital
- Elargir l'assiette des revenus soumis à cotisations
- Augmenter les taux de cotisation retraites
- L'augmentation des salaires est indispensable :
- Hausse des salaires de 5% dans le privé: 9 milliards € de cotisations supplémentaires pour la branche retraites
- Hausse du point d'indice de 5% : 1,25 milliard € de cotisations retraites. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2010, ça ferait 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles
- Une vraie politique de l'emploi : 100 000 emplois privés = 800 millions d'euros de cotisations retraites
- On estime à environ 1.7 millions le nombre d'emplois qui pourraient être créés avec le passage aux 32h dans le privé, soit 13.6Mds€ de cotisations retraites supplémentaires.
- Pour les seules exonérations de cotisations retraites, on est à 18,5 milliards d'euros donc 2,5 milliards non compensées, c'est-à-dire qui pénalisent directement le système de retraites.

Au total, nos propositions rapporteraient une somme de l'ordre de 100 milliards € par an pour la Sécurité Sociale



MME KHATTABI PRESIDAIT CETTE REUNION ... A-T-ELLE ENTENDU ?

Le problème avec les textes sacrés, c'est qu'on peut les interpréter de différentes manières. Il en va ainsi du dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) : le gouvernement dit s'appuyer dessus pour repousser la retraite à 64 ans, quand la gauche y trouve de quoi qualifier la réforme d'« inutile ».

C'est donc pour « fonder leurs choix de manière éclairée » que les députés ont auditionné, jeudi, Pierre-Louis Bras. Le président du COR, dans son exposé, a d'emblée indiqué que « les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme ».

Si des déficits sont à prévoir, en lien avec un manque de ressources, « on revient à l'équilibre en 2045 ou 2070 selon les hypothèses », mesure Pierre-Louis Bras.

Un « choix » délibéré de l'exécutif

« Les dépenses de retraites ne dérapent pas, mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement », relève-t-il toutefois. Le président du COR pointe, en outre, que l'exécutif a fait « le choix » de retenir un taux de productivité horaire du travail en hausse non pas de 1,3%, mais de 1% sur les années à venir, quand le scénario de référence européen est de 1,5%, et de 1,6% aux États-Unis.

Une façon d'orienter la réforme ? Pierre-Louis Bras ne le dira pas, préférant expliquer comment les comptes s'équilibreraient quand même à terme. S'il y a actuellement 1,7 cotisant par retraité- contre 1,2 prévu en 2070, l'indexation des pensions sur les prix et non pas sur les salaires, liée à une hausse du PIB (qui pourrait doubler d'ici à 2050), permettrait de continuer à financer les retraites. « Quand il y a une forte hausse des salaires, le poids des retraites dans les salaires est moins important », précise-t-il.

Si demain le « niveau de vie relatif des retraités sera inférieur à ce qu'il est aujourd'hui », l'auditionné ajoute de suite que, « par rapport aux actifs de demain, les retraités auront moins, mais par rapport aux retraités d'aujourd'hui, ils auront des niveaux de pension supérieurs ».

« Des dépenses ailleurs »

Enfin, le président du COR a affirmé que les 163 milliards d'euros de réserve de retraites « ne sont pas à tout le monde, mais essentiellement dans des régimes complémentaires », que le COR « ne cache pas 30 milliards d'euros de déficit », avant d'indiquer qu'en « repoussant l'âge, on fait des économies sur les retraites, mais ça provoque des dépenses ailleurs », notamment en termes d'invalidité.

À la fin de l'audition, la Macronie restait sur ses arguments. C'est que le dogme du gouvernement va au-delà des textes à disposition...